

Le nom de Jésus (suite)

Actes 4.5-31

Introduction

Peu de temps après la naissance de l'Église à la Pentecôte, qui était 50 jours après la résurrection de Jésus, Pierre et Jean ont guéri un infirme qui mendiait à l'une des portes menant au temple et tout le peuple en a été stupéfait.

Pierre en a profité pour annoncer l'Évangile :

- cette guérison n'a été faite par leur puissance, ni même par leur piété, mais par la foi dans *le nom de Jésus de Nazareth*
- celui qu'ils ont crucifié est en fait :
 - le Saint, le Juste, le Serviteur de l'Éternel, le Christ dont les souffrances avaient été décrétées par Dieu et annoncées par les prophètes pour le salut des hommes
 - le Prince de la vie, que Dieu a ressuscité et a élevé au ciel dans la gloire
 - le nouveau Moïse qui transmet la volonté du Père et qui doit être écouté
 - il est l'accomplissement de la promesse de Dieu faite à Abraham que sa descendance serait source de bénédiction pour toutes les familles de la terre
 - il peut les détourner leurs iniquités, effacer leurs péchés et procurer des temps de rafraîchissements par la résurrection d'entre les morts
- mais Dieu veut leur faire grâce
 - ils doivent croire dans le nom de Jésus, ce qui implique de se repentir et se convertir

À la suite de cette prédication,

- plusieurs ont cru et ont été sauvés, et l'Église est montée à 5000 membres
- mais les chefs religieux ont été en colère et ont fait emprisonner Pierre et Jean pour les faire comparaître le lendemain

Lisons Actes 4.5 à 31. Ce passage a donc le même thème que le précédent : le *nom de Jésus*.

1. le nom de Jésus est défendu
2. le nom de Jésus est combattu
3. le nom de Jésus est invoqué

1. Le nom de Jésus est défendu (v. 5-12)

Pierre et Jean comparaissent devant le sanhédrin, la plus haute instance judiciaire chez les Juifs.

- ils leur demandent : « par quelle puissance ou par quel nom avez-vous fait cela? »

- *fait* quoi au juste? ils ne le précisent pas, car ils ne veulent pas débattre du contenu de leur enseignement, ni de leurs œuvres, ni même du miracle qui a eu lieu
 - ce qu'ils cherchent à démontrer, c'est que les apôtres n'ont pas d'autorité dans le temple et qu'ils sont coupables d'avoir outrepassé leurs droits et manqué à leurs devoirs envers le sanhédrin
- la question est très semblable à celle qu'ils avaient posée à Jésus, en Luc 20.2 : « *Dis-nous par quelle autorité tu fais cela, ou qui est celui qui t'a donné cette autorité.* »

Pierre est alors rempli du Saint-Esprit. Notons que :

- tous les chrétiens sauvés reçoivent le Saint-Esprit une fois pour toutes à leur conversion; c'est le baptême du Saint-Esprit
- mais à différents moments dans notre vie chrétienne nous pouvons être spécialement remplis du Saint-Esprit pour une œuvre particulière
 - pour avoir la capacité d'accomplir le travail qui nous est confié
 - ici, les apôtres devaient répondre avec assurance devant ce conseil très intimidant
 - ils font confiance à Jésus qui leur avait promis dans Luc 12.11-12 : « *Quand on vous mènera devant les synagogues, les magistrats et les autorités, ne vous inquiétez pas de la manière dont vous vous défendrez, ni de ce que vous direz; car le Saint-Esprit vous enseignera à l'heure même ce qu'il faudra dire.* »

Dans sa première épître, Pierre nous exhorte à être toujours prêts à défendre la cause de Christ.

- ce récit nous montre qu'il l'a vécu lui-même
- il dit, dans 1 Pierre 3.14-16 : « *Ne craignez pas ce que les hommes craignent, et ne soyez pas troublés. Mais sanctifiez dans vos cœurs Christ le Seigneur; soyez toujours prêts à vous défendre contre quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous : mais faites-le avec douceur et crainte, en ayant une bonne conscience, afin que là même où l'on vous calomnie, ceux qui diffament votre bonne conduite en Christ soient confondus.* »
- la traduction peut malheureusement nous induire en erreur : ce que nous devons défendre, ce n'est pas nous-mêmes, mais l'espérance qui est en nous, c'est-à-dire notre foi dans le nom de Jésus

Pierre leur parle avec respect, mais honnêtement et clairement :

- c'est par le nom de Jésus qu'ils ont fait cela, sous son autorité et par sa puissance
- c'est le Jésus « que vous avez crucifié » et que Dieu a ressuscité
 - il est la pierre rejetée par les bâtisseurs, mais qui est devenue la principale, la pierre angulaire (image provenant du Psaume 118, reprise plusieurs fois dans le NT)
 - ce qui est construit, c'est la maison de Dieu, qui est le peuple de Dieu, l'Église
 - ceux qui sont censés bâtir sont les chefs religieux, mais ils ont rejeté la pierre donnée par Dieu lui-même : Jésus
 - tout l'édifice est axé sur Jésus; pour être dans la maison de Dieu, dans le peuple de Dieu, il faut être ajouté à l'Église de Jésus

- v. 12 : « *Le salut ne se trouve en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom donné parmi les hommes, par lequel nous devons être sauvés.* »
 - donc, la guérison de l'infirmes illustre la guérison spirituelle, et celle de l'être entier lors de la résurrection pour la vie éternelle

Cette réponse de Pierre est un bon modèle pour nous.

- il peut arriver parfois que nous hésitions à défendre la foi chrétienne parce que nous pensons que nous n'avons pas l'autorité de le faire
 - différents contextes : cours de philosophie et d'éthique et culture religieuse, collègues de travail, voisins, membres de famille
- mais en fait il ne s'agit pas de notre autorité, mais de l'autorité de Jésus
 - c'est de son autorité dont nous devons parler
 - ce n'est pas prétentieux d'affirmer que nous détenons la seule vérité, parce que c'est Jésus qui le dit : « *Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi* » (Jean 14.6)
- Sachez-le donc tous :
 - si vous rejetez Jésus vous êtes dans l'erreur; si vous croyez à autre chose que Jésus, vous croyez à un mensonge; ce qui vous attend si vous ne vous convertissez pas, c'est la condamnation éternelle en enfer
 - mais si vous acceptez Jésus comme votre Sauveur et votre Seigneur, ce qui vous attend, c'est la vie éternelle!

C'est le Saint-Esprit qui pousse l'Église à défendre le nom de Jésus.

- *si nous devons le défendre, c'est parce qu'il est constamment attaqué, combattu...*

2. Le nom de Jésus est combattu (v. 13-22)

Le cœur des chefs religieux n'est pas touché par cette prédication, mais ils sont étonnés.

- ils voient l'assurance des apôtres, eux qui sont sans instruction, c'est-à-dire sans formation théologique
 - mais c'est Jésus qui les a formés et c'est son Esprit qui les fortifie
- ils les reconnaissent aussi pour avoir été avec Jésus, ce qui ajoute à l'étonnement, car leur maître a été mis à mort : n'ont-ils pas peur de subir le même sort?

Ils les font sortir pour délibérer.

- ils ne peuvent pas nier le miracle, parce que l'homme infirme depuis plus de 40 ans et connu de la population est bel et bien guéri
- ils ne trouvent aucun prétexte pour les punir, aucun crime
- la seule solution qu'ils trouvent est de les réduire au silence avec des menaces

C'est une stratégie utilisée pas Satan dans toute l'histoire de l'Église jusqu'à maintenant.

- malheureusement, beaucoup de chrétiens sont tombés dans le piège, par la peur de

représailles, et sont devenus silencieux

Le conseil rappelle Pierre et Jean et leur interdit de parler et d'enseigner au nom de Jésus.

- ce à quoi Pierre et Jean ne peuvent pas donner leur accord, sans manque de respect
 - ils font appel à leur jugement : doivent-ils leur obéir ou obéir à Dieu qui leur a ordonné le contraire?
 - aussi, ils *ne peuvent pas* se taire, c'est-à-dire qu'ils en sont « incapables »
- mais le conseil ne se préoccupe pas de connaître la volonté de Dieu, et ils leur font de nouvelles menaces, puis les relâchent

Attention, ce n'est pas une permission pour défier la loi aussitôt que ça va contre notre « conscience », mais seulement contre un commandement direct de Dieu.

Que doivent faire les chrétiens quand, pour défendre le nom de Jésus, ils se trouvent eux-mêmes à risque de subir la persécution?

- *invoquer le nom de Jésus...*

3. Le nom de Jésus est invoqué (v. 23-31)

Pierre et Jean retournent chez les leurs et leur racontent tout, incluant les menaces.

- c'est toute l'Église qui est menacée, toute personne qui prêchera le nom de Jésus

La réaction de ces chrétiens est unanime : ils se tournent vers Dieu dans la prière.

- ils reconnaissent d'abord la souveraineté de Dieu
 - il est le Créateur
 - les ennemis de l'Église s'opposent en réalité à Dieu, et à Jésus son Christ (oint)
 - mais tout cela a été voulu par Dieu, déterminé d'avance, puisqu'il l'a annoncé par son Esprit dans les Psaumes (Psaumes 2 cité aux v. 25-26) et l'a accompli par la complicité de Pilate, Hérode et les chefs d'Israël
- ils demandent ensuite l'aide de Dieu face à cette menace
 - ils le demandent au nom de Jésus
 - leur demande est selon la volonté de Dieu : le courage d'évangéliser
 - ils ne demandent pas que Dieu enlève cette opposition, car ils reconnaissent qu'elle est voulue par Dieu
 - ils ne demandent pas que leur travail soit rendu facile
 - ils demandent plus de force pour accomplir ce travail
 - ils demandent que Dieu fasse produire des guérisons, signes et prodiges pour leur donner l'assurance qui leur manque

La réponse de Dieu dans ce cas-ci ne se fait pas attendre. Aussitôt qu'ils ont terminé de prier, le lieu où ils sont assemblé tremble.

- Dieu les a entendus

- Dieu va aussi consentir à leur demande de voir des miracles (5.12-16)
- mais ils n'ont même pas à attendre cela pour avoir du courage, car ils sont remplis du Saint-Esprit pour annoncer la parole de Dieu avec assurance
 - ils avaient déjà l'Esprit, car ils étaient convertis, mais le Saint-Esprit les a remplis pour cette situation particulière

Quel bon modèle de prière pour nous!

- à l'exemple de la prière enseignée par Jésus, dans Matthieu 6.9-10 : « *Voici donc comment vous devez prier : notre Père qui es aux cieux! Que ton nom soit sanctifié. Que ton règne vienne; que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. »*
- si nous voulons être sûrs de prier selon la volonté de Dieu, nous devons d'abord reconnaître réellement la souveraineté de Dieu
- nous devons aussi connaître sa Parole, puisqu'elle nous révèle sa volonté
- 1 Jean 5.14-15 : « *Voici l'assurance que nous avons auprès de lui : si nous demandons quelque chose **selon sa volonté**, il nous écoute. Et si nous savons qu'il nous écoute, quoi que ce soit que nous demandions, nous savons que nous possédons ce que nous lui avons demandé. »*
- par exemple, si nous demandons à Dieu qu'il fasse cesser notre souffrance, ce n'est pas sûr qu'il va accepter (peut-être que oui, peut-être que non), car il ne nous a pas promis une vie sans souffrance; et il a de bonnes raisons pour la permettre dans nos vies
 - mais si nous demandons à Dieu la force de persévérer dans la souffrance et de lui obéir, c'est sûr qu'il va répondre positivement!

Conclusion

Le nom de Jésus déclenche inévitablement un combat spirituel.

- nous n'avons pas seulement à annoncer le nom de Jésus, mais aussi à le défendre
- nous devons nous attendre à recevoir de l'opposition
- prions donc sans cesse pour que nos évangélistes puissent parler avec hardiesse, assurance, et nous puissions tous saisir les occasions, bonnes ou mauvaises pour parler
- Éphésiens 6.18-20 : « *Priez en tout temps par l'Esprit, avec toutes sortes de prières et de supplications. Veillez-y avec une entière persévérance. Priez pour tous les saints et aussi pour moi : que la parole, quand j'ouvre la bouche, me soit donnée pour faire connaître avec hardiesse le mystère de l'Évangile, pour lequel je suis ambassadeur dans les chaînes; et que j'en parle hardiment comme je dois en parler. »*
- 6.23-24 : « *Que la paix et l'amour (soient donnés) aux frères avec la foi, de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ. Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ d'une manière inaltérable! »*